

Semaine d'Education Contre le Racisme 2009 - Attribution de subventions

Mme MENETRIER, Conseillère Municipale Déléguée, Rapporteur : La Ville de Besançon coordonne un collectif d'associations qui anime la Semaine d'Education contre le Racisme ; celle-ci aura lieu du 16 au 29 mars 2009 et s'organisera autour du 21 mars, journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.

En 2009, ce collectif propose de nombreuses actions. Dans ce cadre, la Ville souhaitant participer financièrement à leur réalisation, des subventions ont été approuvées par le Conseil Municipal du 11 décembre 2008. Un programme sera diffusé dans les semaines à venir.

Toutefois, une action pertinente proposée par le Dispositif Logement Bisontin n'a pas figuré dans le programme initial. C'est pourquoi il vous est proposé de lui attribuer une aide financière concourant à la réussite de cette manifestation.

Le Dispositif Logement Bisontin de l'ADDSEA réalisera un travail autour d'un film et en assurera la projection auprès du public qu'il héberge et recueillera les impressions des spectateurs grâce à des panneaux affichés à leur disposition.

Semaine d'Education Contre le Racisme 2009 (subventions complémentaires)			
Porteur de projet	Nom de l'action	Sollicitation Ville	Proposition à l'approbation du CM
Dispositif Logement Bisontin / ADDSEA	Film et animation	860 €	860 €

En cas d'accord sur cette proposition, la somme de 860 € sera prélevée au chapitre 65.020/6574.7029 CS 10068.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur cette proposition et à attribuer la subvention suivante :

- Dispositif Logement Bisontin / ADDSEA : 860 €.

«Mme Elisabeth PEQUIGNOT : Le volontarisme et les actions de communication de la Ville de Besançon en matière de lutte contre les discriminations au cours des derniers mois ont suscité l'adhésion de tous, notamment la signature de la charte de la diversité, l'audit de la HALDE. Donc toutes ces actions-là vont naturellement dans le bon sens. Nous sommes donc favorables à l'attribution de subventions aux associations dans le cadre de la préparation de la semaine de l'éducation contre le racisme 2009.

Cependant, au-delà des festivités, la lutte contre les discriminations c'est aussi au quotidien, à tous les stades de la vie professionnelle. Seulement voilà, comment expliquer ces récits de favoritisme et d'inégalité de traitement de la Ville de Besançon envers certains salariés ou postulants ? C'est le cas du jeune Faysal BENOTMANE, ancien stagiaire de la Ville issu des quartiers, titulaire d'un master 2 en finances. Il a entamé une action en justice contre la Ville pour discrimination dans le processus de recrutement sur un poste qu'il occupait déjà.

M. LE MAIRE : Vous connaissez bien le sujet ?

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : Je finis Monsieur le Maire.

M. LE MAIRE : Non mais je vous pose une question, c'est pour vous que je dis cela. Est-ce que vous connaissez bien le sujet ?

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : Je finis, je suis en train de poser une question Monsieur le Maire.

M. LE MAIRE : D'accord. Je vous aurai prévenue en tout cas.

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : Je suis en train de poser une question : comment se fait-il que la Ville de Besançon qui se veut à l'avant-garde sur les questions de lutte contre les discriminations, contre le racisme, préfère livrer bataille devant les tribunaux à ce jeune homme qui souffre terriblement aujourd'hui et qui veut juste comprendre pourquoi, il veut juste une explication. Monsieur le Maire, voilà les questions qui vous sont posées.

M. LE MAIRE : Je pense premièrement que vous devriez être très prudente dans ce que vous affirmez. Deuxièmement, il n'est pas dans nos habitudes de donner des explications publiquement sur des sujets de ce type. Nous avons eu d'ailleurs dernièrement la HALDE elle-même qui nous a félicités pour notre action. Les explications ont été largement données à ce monsieur à plusieurs reprises par moi-même, par le Directeur Général des Services. Quant aux raisons qui ont fait que son contrat ne soit pas renouvelé, je n'ai pas à les exposer ici. Il a saisi la HALDE il y a déjà plusieurs mois, on verra bien ce que dira la HALDE Madame mais j'ai quand même le sentiment que si nous n'avons pas encore de réponse, elle classera cette affaire plutôt que de nous condamner. A titre amical, je vous dis simplement que vous ne devriez pas trop insister sur cette affaire-là.

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : J'ai un dossier complet.

M. LE MAIRE : J'ai aussi un dossier, celui des ressources humaines et je ne parle pas des dossiers des ressources humaines en séance publique du Conseil Municipal, c'est une règle. Je connais très bien ce monsieur qui était d'ailleurs là tout à l'heure et je connais très bien sa famille, entre autres sa maman qui me l'avait recommandé pour le faire embaucher. Nous connaissons très bien le dossier et je pense que je pourrai peut-être vous expliquer un jour un certain nombre de choses si vous le souhaitez. En tout cas, toutes les explications ont été données à ce monsieur. Sachez bien que toutes les choses sont faites en règle. Je sais qu'il y a un passage vidéo qui est en train de tourner et que vous avez mis sur le site de votre parti politique ; je crois que vous devriez être quand même prudents par rapport à cela. Nous sommes en train de vérifier s'il n'y a pas lieu là matière à attaquer en diffamation par rapport à un certain nombre de choses. Vérifiez bien, je n'en dis pas plus. Mais je suis d'une sérénité totale par rapport à cela et si on pouvait un jour me reprocher quelque chose, c'est peut-être d'en avoir trop fait.

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : Monsieur le Maire, je vous ai toujours justement félicité, c'est pour cela que j'ai été moi-même surprise.

M. LE MAIRE : Je vous en parlerai en tête à tête mais pas en Conseil Municipal Chère Madame, ce n'est pas le lieu pour cela parce qu'après on sera encore poursuivi devant les tribunaux. Je suis très prudent sur ce que je dis par rapport à cela.

Mme Annie MENETRIER : Je voulais profiter de ce rapport justement pour souligner les actions que mènent pendant toute l'année les associations, les maisons de quartiers, les MJC sur ce fléau du racisme et de la xénophobie et pour dire qu'ils sont toutes et tous mobilisés pour justement cette semaine qui va commencer le mercredi 18 et se terminer le mercredi 25 mars, le temps fort étant le samedi 21 mars. Il n'y aura pas que du festif, il y aura aussi des conférences, des débats, des expositions, y compris en direction de la jeunesse. Nous aurons aussi le portail migration de la Ville qui sera présente notamment le samedi après-midi au Kursaal et puis du théâtre. Et pour terminer la semaine, un défilé d'enfants avec les Francas sur la place de la Révolution, de toutes les couleurs. Donc je crois que c'est important de le souligner, bien sûr il y a des dates symboliques, le 21 mars, on y a beaucoup travaillé, il y a plus d'une vingtaine d'associations de la Ville qui se sont mobilisées, je tiens à les remercier, à remercier les espaces solidaires aussi.

Et puis quelques jours avant, il y aura le 8 mars, la journée internationale des droits des femmes, une journée importante. Vous avez dû recevoir déjà, je parle aux élus, une invitation pour le lundi 9 mars avec une exposition au Musée, et là je voudrais remercier aussi les personnels du Musée puisque nous avons travaillé avec les femmes des quartiers, les espaces solidaires pour que cette exposition ait lieu et

puis, là aussi, pas mal d'initiatives, entre autres le samedi 7 mars après-midi Place Pasteur, puisque nous aurons une action, c'est important de le souligner, avec notamment la signature de la pétition pour nous opposer au fait que le planning familial n'a plus suffisamment de subventions de l'Etat puisque vous savez que cette année 40 % des subventions de l'Etat leur seront supprimés et que normalement en 2010, c'est l'ensemble des subventions qui le seront. Donc les associations se sont mobilisées aussi par rapport à cette question du planning familial, de la prévention, je crois que c'est important. Et puis il y aura du théâtre, du cinéma et une soirée festive au féminin le samedi soir autour de textes, et puis de la chanson française, du hip hop, du gospel et donc ce 8 mars sera consacré aux femmes. Nous aurons cette soirée du samedi soir des jeunes talents au féminin, je crois que c'est important de le souligner, de mettre un petit coup de projecteur sur toutes ces actions, mais bien sûr, ça se fait au quotidien».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte cette proposition.

M. HAKKAR n'a pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 9 mars 2009.